

## DANEL Céline

---

**De:** AUBEL Kevin  
**Envoyé:** mardi 24 décembre 2019 10:21  
**À:** DANEL Céline  
**Cc:** CAMBET Camille; MICHEL Bénédicte  
**Objet:** Avis modification simplifiée n°1 PLU Châtel-Saint-Germain

Bonjour Céline,

Vous trouverez ci-dessous l'avis de la Direction Habitat et Cohésion sociale sur la modification simplifiée n° 1 du PLU de Châtel-Saint-Germain.

Après étude du document, il en ressort que les modifications souhaitées n'impactent pas l'objectif de production de logements inscrit dans le PLU.

Les changements souhaités dans l'OAP n°2 ne modifient pas l'offre qui sera créée sur le site tant en dénombrement qu'en typologies.

Les autres modifications mineures (modifications du règlement des zones 1AU, suppression d'un emplacement réservé, corrections d'erreurs matérielles) n'appellent pas de remarques particulières.

Ce projet de modification simplifiée ne présente pas d'incohérence avec les documents cadres afférents à la thématique habitat.

Au regard des arguments exposés qui justifient l'intérêt des modifications souhaitées dans le document original, et de la cohérence du document avec les enjeux en termes d'habitat, nous donnons un avis favorable à la modification simplifiée n°1 du PLU de la commune de Châtel-Saint-Germain.

Restant à votre disposition pour toute information complémentaire,

Cordialement,

### **Kévin AUBEL**

Chargé de mission Habitat - parc privé  
Direction de l'Habitat et de la Cohésion Sociale  
T. 03 87 39 71 69  
[kaubel@metzmetropole.fr](mailto:kaubel@metzmetropole.fr)

### **Metz Métropole**

Harmony Park | 11, boulevard Solidarité | BP 55025 | 57071 Metz Cedex 3  
T. 03 87 20 10 00 | F. 03 87 20 10 29 | [metzmetropole.fr](http://metzmetropole.fr) | [f MetzMetropole](https://www.facebook.com/MetzMetropole) | [@MetzMetropole](https://www.instagram.com/MetzMetropole)

